

Revaloriser nos métiers : une urgence !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



SNEP



Augmenter nos salaires !

Alors que nous faisons face à une inflation galopante, le gouvernement après avoir poursuivi le gel de la valeur du point d'indice engagé depuis 2010, n'a consenti qu'une augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice. C'est du mépris quand on sait que l'inflation sera à minima de 7 à 8%. Les pertes subies depuis 2010 s'élèvent à près de 20%, c'est ainsi un véritable déclassement salarial que nous subissons depuis trop longtemps et qui pèse lourd sur l'attractivité de nos métiers. Pour rappel, un enseignant en début de carrière en 1983 (année de la désindexation du point d'indice sur l'évolution des prix) gagnait l'équivalent de 2,2 SMIC quand actuellement il ne perçoit qu'un salaire de 1,14 SMIC...Le ministre annonce vouloir porter la revalorisation des débuts de carrière à 2000€ dès la rentrée 2023. Ceci, si cette proposition prenait corps, nécessiterait qu'une sérieuse revalorisation s'adresse à l'ensemble des personnels car 2000€ c'est peu ou prou la rémunération d'un enseignant avec 15 ans d'ancienneté.

Un rôle social qui doit être reconnu !

Le récent épisode de la pandémie de Covid a remis sur le devant de la scène les métiers utiles. Ainsi, celui d'enseignant a été reconnu comme relevant de cette catégorie. Au-delà de la crise sanitaire, compte tenu de la mission qui nous est confiée d'assurer la formation des élèves pour en faire demain des citoyens cultivés, éduqués en capacité d'agir sur le monde, le métier d'enseignant a donc un rôle social déterminant. Ceci appelle donc à ce que nous soyons reconnus à la hauteur de la mission qui nous est confiée.

Exigeons notre dû !

- Revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice
- Rattrapage des pertes subies depuis 2010
- Refonte de la grille indiciaire avec 70 pts d'indice pour chaque échelon
- Accès de tous les agents ayant une carrière complète au dernier échelon de la classe Ex
- Transformation de l'indemnitaire en indiciaire notamment pour gagner l'égalité salariale Femme/Homme

Pour la reconnaissance de notre métier, toutes et tous dans l'action le 29 septembre !

Améliorer nos conditions de travail



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



Une situation en dégradation constante

La pénibilité du métier est telle qu'elle impacte l'attractivité. En effet, alors que le nombre d'élèves a augmenté (+26 000 élèves dans le 2nd degré) 960 suppressions de postes de professeurs d'EPS ont été effectuées depuis 2018. Ainsi, les effectifs de classe n'ont cessé d'augmenter pour arriver à près de 30 élèves au collège et plus de 35 en lycées. Compte tenu du manque de personnels, les services partagés se multiplient sur 2 voir 3 établissements. De plus, nous exerçons dans des équipements sportifs souvent vétustes et inadaptés qui entraînent de nombreux problèmes de santé. Les enseignants d'EPS sont les premières victimes d'accidents de service. En parallèle, nous sommes de plus en plus soumis à la « réunionite » qui n'apporte rien à l'exercice du métier et contraints à de plus en plus de tâches administratives qui se révèlent bien souvent tout autant chronophages qu'inutiles. A cela s'ajoute une pression managériale visant à contraindre les équipes à se conformer aux politiques ministérielles. Tout cela pèse lourdement sur le travail et l'ambiance générale dans les établissements. C'est au bout du compte les élèves qui en subissent les conséquences car ces dégradations affectent la qualité de l'enseignement que nous mettons en oeuvre.

Nos exigences pour améliorer nos conditions d'exercice :

- Baisse des effectifs par classe
- Plan de développement et de rénovation des équipements sportifs
- Limiter les réunions à celles qui sont liées à l'exercice du métier
- Réduction des charges administratives (EPS et AS)
- Arrêt des injonctions et pressions hiérarchiques
- Meilleure prise en compte des périodes de grossesse
- Aménagement des fins de carrière
- Rétablissement d'une Cessation Progressive d'Activité

**Pour la reconnaissance de notre métier,
toutes et tous dans l'action
le 29 septembre !**